



Communiqué de presse

Le 1^{er} juin 2022

PERQUISITIONS AU CENTRE ARTHUR RÉGNIERS :

LA PROVINCE A ROMPU TOUTE FORME DE RELATION ENTRE SON IMP ET L'ASBL VESTRIC DEPUIS PLUS DE TROIS ANS

Des perquisitions ont eu lieu ce matin dans les locaux du Centre Arthur Régniers à Lobbes. Elles font suite au contenu de l'émission #Investigation diffusée en début d'année sur la RTBf.

L'Asbl Centre Arthur Régniers est l'Asbl de gestion d'un Institut médico-pédagogique de la Province de Hainaut. Il accueille et héberge des personnes en situation de handicap dans le cadre de la politique sociale provinciale, à la satisfaction de ses nombreux bénéficiaires.

Il semble que la police judiciaire s'intéresse aux liens passés entre l'Asbl provinciale et l'Asbl Verstric, gestionnaire d'un centre de vacances dans le Sud de la France. Cette perquisition offre l'occasion à la Province de Hainaut de rappeler qu'il a été mis fin à toute relation entre les deux structures et la Province de Hainaut depuis 2019.

Ce dossier est complexe et mérite un rappel historique. Les pensionnaires du Centre Arthur Régniers ont effectivement fréquenté le château de Vestric durant de longues années pour y passer des séjours de vacances. Ce lieu offrait des infrastructures adaptées aux personnes porteuses de handicaps lourds comme peu d'autres structures pouvait le faire.

La Province a toutefois rompu toute forme de relation avec l'Asbl Vestric, propriétaire du château de Montcalm, en 2019 en raison du loyer excessif demandé, de frais de fonctionnement trop importants et des difficultés d'assurer un encadrement dans le respect des règles de l'Inspection sociale.

Pourquoi autant de temps ? Parce que dossier concernait plusieurs interlocuteurs et touchait au bien-être de personnes fragilisées. Il devait donc être étudié de manière à ne pas léser les bénéficiaires et les priver d'infrastructures adaptées sans solution de rechange.

Pour lever les conflits d'intérêt entre entités privées et publiques, la Province avait commandité deux audits qui ont abouti à la conclusion de contrats de bail après de longues et difficiles négociations.

Le vieillissement de la population et des lieux, le prix des transports ont amené le Collège provincial à réétudier, à plusieurs reprises, les conventions avec l'Asbl Vestric sur les conseils de l'audit interne provincial pour réduire les coûts. Faute de solution satisfaisante, il a décidé une résiliation pure et simple du bail, désormais effective.

« C'est avec fierté que j'ai obtenu un vote unanime de l'Asbl du Centre Régniers en 2019 pour notifier à l'Asbl Vestric la résiliation du bail moyennant la promesse de tout faire pour maintenir la possibilité de vacances pour les pensionnaires du Centre », a récemment déclaré la Députée provinciale Fabienne Devilers devant le Conseil provincial.

La Province de Hainaut entend, en effet, continuer à proposer des séjours de loisirs ainsi que des hébergements de qualité aux bénéficiaires de ses structures sociales. Devant les coûts excessifs de location des différentes structures privées en Hainaut et à l'étranger, devant la vétusté de certaines d'entre elles, un masterplan est à l'étude pour limiter au maximum les conventions de location et doter le centre Régniers de nouveaux bâtiments, complètement adaptés. Manière de tourner définitivement la page d'une histoire déjà révolue car si des frais ont encore été engagés en 2020, c'est parce que *« le bail avait été résilié en novembre 2019 dans les conditions de préavis prévues par la convention »*.